



Dois-je être du même département "avocat aide juridictionnelle"

Par **DESTIN2012**, le 12/03/2012 à 20:40

Bonjour,

J'habite le 93 et j'ai fait une demande d'aide juridictionnelle. J'ai obtenu l'accord d'un avocat sur Paris qui a accepté de me signer la déclaration. J'ai présenté mon dossier depuis janvier et je viens de recevoir un appel téléphonique de mon avocat, me disant qu'il ne peut pas me présenter car il ne fait pas partie de mon département. Je suis vraiment déçu.

Au tribunal de Bobigny, m'ont dit qu'il faut attendre encore 4 mois pour avoir un avocat désigné!! franchement, je ne comprends pas pourquoi ce refus. EXPLIQUEZ MOI SVP, que dois-je faire, je suis en situation vraiment délicate.